Annexe 1 – Glossaire des termes illustré – Extraits

SARL Dujardin

Doit : Mme Nicole
Le : Date du jour

Facture N° 125

Désignation	Prix unitaire	Quantité	Total HT
Plaquettes de frein	25,00 €	4	100,00
Bidon d'huile 5W50	13,00 €	3	39,00
Liquide refroidissement	16,00 €	2	32,00
	Montant HT		171,00
	Remise de 15 %		25,65
	Net commercial HT		145,35
	Escompte de règlement		2,91
	Montant Net HT		142,44
	TVA à 20 %		28,49
	Total TTC		**173,84**

Conditions de règlement : escompte de 2% si paiement comptant

La facture

Les réductions commerciales :

- **le rabais** : est une réduction exceptionnelle accordée en raison d'un défaut de qualité, de conformité du produit ou d'un retard de livraison.
- **la remise** : est une réduction habituelle accordée en raison de la fidélité du client, de la quantité achetée ou d'une opération promotionnelle.
- **la ristourne** : est une réduction de fin d'année calculée sur le CA réalisé avec l'acheteur.

La réduction financière :

est une réduction accordée en raison des modalités de règlement du client ou en raison d'un paiement intervenant avant le terme normal d'exigibilité de la facture. Elle se traduit par un « **escompte de règlement** ».

La TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) :

- Est un impôt sur la consommation qui représente la première des recettes du budget de l'Etat.
- Les taux de TVA sont fixés par la loi de finances ; la dernière modification de taux de TVA est intervenue au 1er janvier 2014.

Il existe 4 taux :

- **Taux normal** : 20 % (pour la majorité des ventes de biens et des prestations de services).
- **Taux intermédiaire** : 10% (applicable notamment aux produits agricoles non transformés, au bois de chauffage, aux transports de voyageurs, à la restauration, aux travaux d'amélioration du logement, aux droits d'entrée dans les musées, zoo, etc).
- **Taux réduit** : 5,5% (il concerne les produits alimentaires, équipements et services pour handicapés, abonnements gaz et électricité, fourniture de repas dans les cantines scolaires, fourniture de chaleur produite à partir d'énergies renouvelables, livres sur tout support, billetterie de spectacle vivant, logements sociaux et travaux d'amélioration de la qualité énergétique des logements, livraisons d'œuvres d'art effectuées par leur auteur ou ses ayants droit).
- **Taux particulier** : 2,1%, est réservé aux médicaments remboursables par la sécurité sociale, aux ventes d'animaux vivants de boucherie et de charcuterie à des non assujettis, à la redevance télévision, à certains spectacles et aux publications de presse inscrites à la Commission paritaire des publications et agences de presse

Source : http://www.economie.gouv.fr/cedef/taux-tva-france-et-union-europeenne

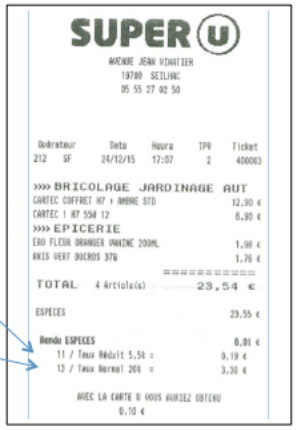

En sciences de gestion		En mathématiques
on parle de **Chiffre d'affaires**	⟺	on parle de **Recettes**
Le bénéfice comptable est TOUJOURS **positif**	⟺	**Le bénéfice** algébrique PEUT être **négatif**
on dit parfois Taux de croissance	⟹	Alors qu'il faut dire Taux d'évolution